

France Télécom Câble et Numericable, c'est réglé!

Comme prévu, les activités câble de France Télécom (FT Câble) et de Canal+ (Numericable) ont été vendues en un seul lot. Les deux filiales sont cédées pour 528 millions d'euros au fonds d'investissement Cinven (qui disposera 50,1% du capital) et au câblo-opérateur Altice. Le produit total de la cession s'élève à 351 millions d'euros pour France Télécom, 87 millions d'euros pour le Groupe Canal+ et 90 millions d'euros pour TDF. France Télécom et Canal+ conserveront néanmoins chacun environ 20% du capital de la nouvelle société. Cet investissement sera de l'ordre de 37 millions d'euros pour chacune des deux sociétés correspondant à leur quote-part des fonds propres. Pour autant, des conditions de désengagement éventuel, à moyen terme, de France Télécom et du Groupe Canal+ sont par ailleurs prévues par les accords signés entre les nouveaux partenaires. Rien de nouveau dans ce dossier, en mars dernier FT Câble et Numericable avaient signé un protocole d'intention visant au regroupement de leurs activités câble dans la perspective d'une prise de contrôle par un nouvel actionariat. Le paysage du câble français achève donc sa recomposition. En juillet dernier, Noos était vendu à UnitedGlobalCom, filiale de l'américain Liberty Media pour environ 650 millions d'euros. Le secteur se divise donc aujourd'hui en deux avec d'un côté Noos et ses 1,8 million d'abonnés et de l'autre, le nouvel ensemble FT Câble + Numericable qui rassemble 1,7 million d'abonnés. Il s'agit pour ces acteurs de survivre face à une concurrence de plus en plus agressive: satellite, TNT mais aussi TV via ADSL.